



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Antilles

Question écrite n° 100013

Texte de la question

M. Victorin Lurel souhaite attirer l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les conséquences du plan de réorganisation de la prévision météorologique aux Antilles. En effet, la direction de Météo-France, établissement public placé sous la tutelle du ministre, a annoncé son intention de réformer la direction interrégionale Antilles-Guyane en créant un centre interrégional unique de prévision en Martinique. Ce plan inquiète légitimement les agents actuellement en poste en Guadeloupe puisqu'il aboutira, de fait, à un démantèlement du service de prévision au Raizet et l'abandon du site de Saint-Barthélemy. De plus, le risque cyclonique en Guadeloupe, zone montagneuse, risque d'être moins bien évalué en cas de centralisation de l'observation en Martinique. Ce sont les raisons pour lesquelles il lui demande de bien vouloir le rassurer concernant le maintien en l'état des services de prévision météorologique en Guadeloupe.

Texte de la réponse

Le projet de réorganisation du service de prévision météorologique aux Antilles a pour objectif de développer et d'optimiser ce service dans cette région et non pas de démanteler les installations déjà en place. En effet, le projet de création d'un centre interrégional de prévision en Martinique s'accompagnera d'un redéploiement des sites de Saint-Barthélemy et du Raizet. Le premier se verra doté d'un poste supplémentaire « en rotation » afin d'assurer une présence continue en saison cyclonique. Le rôle du centre du Raizet sera, quant à lui, renforcé en termes de prévision de proximité et pourra ainsi se consacrer aux phénomènes locaux qui sont souvent les plus dangereux. Par ailleurs, ce projet qui a déjà fait l'objet de nombreuses discussions tant avec les élus locaux qu'avec le personnel et les organisations syndicales, peut encore être approfondi en vue de rechercher la solution la plus adaptée.

Données clés

Auteur : [M. Victorin Lurel](#)

Circonscription : Guadeloupe (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100013

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7469

Réponse publiée le : 3 octobre 2006, page 10439